



Protocole sanitaire de reprise d'activité

01 Septembre 2020

Catherine JURY-TRAN

» Préambule

- Le centre de formation reprend son activité en présentiel à compter de septembre 2020 et se mobilise pour assurer un accueil permettant de garantir la santé de nos apprenants, de nos formateurs, de nos fournisseurs et salariés de l'AFTE.
- Un protocole sanitaire en 2 étapes conforme au guide des pratiques sanitaire de la FFP (Fédération de la Formation professionnelle) a été rédigé pour décrire les conditions d'accueil proposées

Étape 1 : Se préparer avant la formation

» Se préparer avant la formation (1/2)

- L'ensemble des salles de formation et des locaux de l'AFTE sont nettoyées avec un produit désinfectant la veille de la formation. Une attention particulière est apportée au nettoyage des poignées de porte et de toutes les surfaces en contact avec nos stagiaires et nos formateurs. Un nettoyage supplémentaire est réalisé en milieu de journée sur les parties les plus sensibles : poignées de portes, machine à café,...
- Les supports de formation sont envoyés par voie électronique avant la formation pour éviter les impressions le jour de la formation.
- Des affiches rappelant les mesures barrières sont présentes dans les salles de réunions et les espaces de détente.

» Se préparer avant la formation (2/2)

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont disponibles dans l'espace de détente et les différentes salles de formation.
- Nos stagiaires peuvent choisir entre présentiel et distanciel lorsque cela est possible afin de limiter l'affluence dans les salles de formation.
- Les horaires des formations sont aménagés : de 8h30 à 17h00 avec une pause déjeuner de 11h30 à 13h00 afin d'éviter les périodes d'affluence dans les transports.
- Chaque stagiaire s'engage à ne pas se rendre à l'AFTE si le jour de la formation il présente des signes liés au Covid19

Étape 2 : Sécuriser nos formations le jour J

» Sécuriser nos formations le jour J (1/3)

- Un rappel du protocole sanitaire est réalisé au début de chaque formation.
- Le masque est obligatoire dans les locaux de l'AFTE. Ceci vaut pour les stagiaires, les formateurs et les salariés de l'AFTE. Des masques sont fournis aux stagiaires si nécessaire.
- Les stagiaires doivent au minimum utiliser le gel hydroalcoolique mis à leur disposition à leur arrivée et au moment des pauses. Des bouteilles de gel sont présentes également dans chaque salle de formation.

» Sécuriser nos formations le jour J (2/3)

- Chaque salle est aérée lors des pauses et du déjeuner.
- Aucun moyen de ventilation n'est utilisé dans les locaux de l'AFTE : ventilateurs ou climatisation.
- La circulation dans les locaux de l'AFTE est régulée : chaque groupe de stagiaires prend ses pauses à des horaires différents afin de réduire le nombre de personnes présentes au même moment dans les espaces de détente.

» Sécuriser nos formations le jour J (3/3)

- Les stagiaires doivent être munis de leurs propres stylos, ordinateurs, blocs notes et calculatrices. Les tablettes individuelles utilisées pour les activités digitales sont désinfectées chaque jour en fin de journée.
- L'attestation de fin de formation est fournie sous forme électronique. Les évaluations et la feuille de présence sont signées par chaque stagiaire avec son propre stylo après une désinfection des mains.
- Lors des pauses, la restauration sous emballage individuel est privilégiée. Une restauration est proposée lors du déjeuner en dehors des périodes d'affluence et dans la mesure du possible à l'extérieur.